

Québec ::

AVIS AU MINISTRE DE L'EDUCATION
SUR LE FINANCEMENT DES REVUES SCIENTIFIQUES
EN 1973-1974.



72.17

360200
0073015

CONSEIL DES UNIVERSITES

AVIS AU MINISTRE DE L'EDUCATION
SUR LE FINANCEMENT DES REVUES SCIENTIFIQUES
EN 1973-1974.

Québec, le 29 juin 1973.

AVANT-PROPOS

Lors de sa quarante-cinquième séance, le 21 juin 1973, le Conseil des universités adoptait l'avis suivant qui traite du financement des revues scientifiques en 1973-74. Les réflexions du Conseil se sont fondées sur le Rapport du Comité directeur de sélection du programme "Formation de chercheurs et action concertée"; le Rapport de ce Comité est ci-annexé, tel qu'amendé par la Commission de la recherche universitaire lors de sa réunion du 18 juin.

1. CONSIDERANT:

- a) le Rapport ci-annexé du Comité directeur de sélection du programme "Formation de chercheurs et action concertée";
- b) les amendements apportés à ce Rapport par la Commission de la recherche universitaire;
- c) les recommandations antérieures du Conseil des universités sur la nécessité d'une politique de financement des revues scientifiques (voir troisième rapport annuel du Conseil, pp. 123-125);
- d) l'acceptation par le Ministère de ces recommandations;
- e) la nécessité d'accélérer les études en vue de l'établissement des politiques indispensables à une saine gestion académique et financière des revues scientifiques du Québec;
- f) le fait que le Conseil ne se prononcera plus dorénavant sur des propositions de financement de revues qui ne seraient pas fondées sur une évaluation qualitative de celles-ci, à partir de critères publiquement connus.

2. Le Conseil des universités recommande:

- a) QUE soient attribuées aux universités les sommes figurant pour chaque revue dans le Rapport du Comité directeur de sélection du programme "Formation de chercheurs et action concertée".
- b) DE ne pas permettre la transférabilité des sommes attribuées pour chacune des revues.
- c) QUE la Commission de la recherche universitaire accélère, au cours des 4 ou 5 prochains mois, ses réflexions sur une politique non seulement financière mais aussi qualitative de financement des revues.

